



Conseillers en exercice : 88

Votants :

- Délibérations c01-05-2017 à c04-05-2017 : 77
- Délibérations c05-05-2017 à c62-05-2017 : 79

Convocation du Conseil d'Agglomération :

le 19/05/2017

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :

le 30/05/2017

Mise en ligne du Compte-Rendu Sommaire :

le 06/06/2017

## PROCES-VERBAL CONSEIL DU LUNDI 29 MAI 2017

### Titulaires présents :

MM. Jacques BILLY, Sophia MARC, Serge MORIN, Jean BOULAIS, Jean-François SALANON, Patrick THOMAS, Adrien PROUST, Alain LECOINTE, Jacques BROSSARD, Claire RICHECOEUR, Michel SIMON, Thierry DEVAUTOUR, Véronique HENIN-FERRER, Stéphanie DELGUTTE, Dany MICHAUD, Gérard EPOULET, Florent JARRIAULT, Jean-Pierre MIGAULT, Gérard LABORDERIE, Philippe MAUFFREY, Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE jusqu'à la délibération c30-05-2017, Luc DELAGARDE, Pascal DUFORESTEL, Isabelle GODEAU, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Guillaume JUIN, Simon LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, Elmano MARTINS à partir de la délibération c05-05-2017, Josiane METAYER, Marie-Paule MILLASSEAU, Rose-Marie NIETO, Alain PIVETEAU, Sylvette RIMBAUD, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Claude ROULLEAU, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Jean-Claude FRADIN, Sylvie DEBOEUF jusqu'à la délibération c59-05-2017, Bruno JUGE, Alain LIAIGRE, Dany BREMAUD, Christian BREMAUD, Elisabeth MAILLARD, Sophie BROSSARD, René PACAULT, Céline VALEZE, Joël MISBERT, Robert GOUSSEAU, Didier DAVID à partir de la délibération c05-05-2017, Anne BAUDOUIN.

### Titulaires absents suppléés :

MM. Daniel BAUDOUIN représenté par Anne-Marie PROUST, Jean-Martial FREDON représenté par Pascaline MICHELET.

### Titulaires absents ayant donné pouvoir :

MM. Michel PANIER a donné pouvoir à René PACAULT, Jean-Luc CLISSON a donné pouvoir à Isabelle GODEAU, Charles-Antoine CHAVIER a donné pouvoir à Claire RICHECOEUR, Yamina BOUDAHMANI a donné pouvoir à Christine HYPEAU, Carole BRUNETEAU a donné pouvoir à Dominique SIX, Romain DUPEYROU a donné pouvoir à Florent SIMMONET, Marie-Chantal GARENNE a donné pouvoir à Alain BAUDIN, Alain GRIPPON a donné pouvoir à Rose-Marie NIETO, Lucien-Jean LAHOUSSE a donné pouvoir à Janine BARBOTIN, Eric PERSAIS a donné pouvoir à Yvonne VACKER, Jean-Michel BEAUDIC a donné pouvoir à Christian BREMAUD, Stéphane PIERRON a donné pouvoir à Anne BAUDOUIN.

Christelle CHASSAGNE a donné pouvoir à Anne-Lydie HOLTZ à partir de la délibération c31-05-2017, Sylvie DEBOEUF a donné pouvoir à Marie-Christelle BOUCHERY à partir de la délibération c60-05-2017.

### Titulaires absents excusés :

M. Marcel MOINARD, Rabah LAICHOIR.

### Titulaires absents :

MM. Thierry BEAUFILS, Alain CHAUFFIER, Dominique JEUFFRAULT, Michel PAILLEY, Sébastien PARTHENAY, Michel VEDIE, Gérard GIBAULT,

Présidents de séance : Jérôme BALOGÉ.

Secrétaire de séance : Anne-Lydie HOLTZ

Le quorum étant constaté, le Président Jérôme BALOGE ouvre la séance, à 17 h 00, au Centre de Rencontres de Noron à NIORT.

Procès Verbal de la séance du Conseil d'Agglomération du 6 mars 2017 : Procès-Verbal adopté.

Procès Verbal de la séance du Conseil d'Agglomération du 10 avril 2017 : Procès-Verbal adopté.

C 01-05-2017

DELEGATION "TERRITOIRE ET CONTRACTUALISATIONS" - PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2016-2018 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE FRONTENAY-ROHAN-ROHAN (M. LE PRESIDENT)

*Le conseil :*

- Attribue une subvention de 70 000 € au titre du PACT à la Commune de Frontenay-Rohan-Rohan,
- Autorise le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 5 du règlement du PACT.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	77
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 02-05-2017

DELEGATION "TERRITOIRE ET CONTRACTUALISATIONS" - PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2016-2018 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DU JUSCORPS (M. LE PRESIDENT)

*Le conseil :*

- Attribue une subvention de 17 966,40 € au titre du PACT à la Commune de Juscorps,
- Autorise le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 5 du règlement du PACT.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	77
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 03-05-2017

DELEGATION "TERRITOIRE ET CONTRACTUALISATIONS" - PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2016-2018 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE SAINT-GEORGES-DE-REX (M. LE PRESIDENT)

*Le conseil :*

- Attribue une subvention de 11 947,67 € au titre du PACT à la Commune de Saint-Georges-de-Rex,
- Autorise le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 5 du règlement du PACT.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	77
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 04-05-2017

COMMUNICATION EXTERNE - CREATION GRAPHIQUE DE DOCUMENTS DE COMMUNICATION POUR LES MANIFESTATIONS EN HOMMAGE A DELPHIN DEBENEST - CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE ENTRE LA CAN ET LA COMMUNE D'ECHIRE (M. LE PRESIDENT)

*Le conseil :*

- Approuve la convention de prestation de service à souscrire avec la commune d'Echiré intéressée à la création de documents de communication pour les manifestations en hommage à Delphin DEBENEST ;
- Autorise le Président à signer ladite convention de prestation de service avec la commune partenaire.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	77
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 05-05-2017

DEVELOPPEMENT ET AMENAGEMENT ECONOMIQUES - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE CARREFOURS POUR L'EMPLOI ET LA CAN - ORGANISATION D'UN FORUM DE RECRUTEMENT LE JEUDI 8 JUIN 2017 A L'ACCLAMEUR NIORT (M. CLAUDE ROULLEAU)

*Le conseil :*

- Approuve les termes de la convention de partenariat entre Carrefours pour l'Emploi et la CAN,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à la signer ainsi que tous documents afférents,
- Autorise le versement de la somme de 80 000 € en deux fois à Carrefours pour l'Emploi selon les modalités indiquées ci-dessous :
  - 48 000 euros dès la notification de la présente convention,
  - 32 000 euros après production 3 mois au plus tard après la manifestation d'un bilan financier, quantitatif et qualitatif.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	79
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 06-05-2017

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - ACCOMPAGNEMENT DE LA COMMUNE DE SCIECQ POUR LA MISE EN PLACE D'UN MARCHÉ THEMATIQUE (M. CLAUDE ROULLEAU)

*Le conseil :*

- Approuve le principe d'intervention de la CAN pour la mise en œuvre du 1<sup>er</sup> marché thématique à Siecq,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les conventions et documents afférents.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	79
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 07-05-2017

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - DELIBERATION CADRE 2017 - PARTICIPATION DE LA CAN A LA MISE EN OEUVRE DES MARCHES DE PRODUCTEURS DE PAYS (M. CLAUDE ROULLEAU)

*Le conseil :*

- Approuve la prise en charge par la CAN de la prestation de la Chambre d'Agriculture pour la mise en œuvre des marchés de producteurs de pays sur le territoire de la CAN pour un montant maximum de 690 € HT par commune pour l'organisation d'un marché annuel,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les documents afférents.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	79
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 08-05-2017

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - BAIL COMMERCIAL DE COURTE DUREE - BOULANGERIE PATISSERIE DE MARIGNY (M. CLAUDE ROULLEAU)

*Le conseil :*

- Approuve le contrat de bail commercial de courte durée entre Monsieur GUITTON, « le Preneur » et la CAN, « le Bailleur »
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer ce contrat de bail et les documents afférents.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	79
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 09-05-2017

DEVELOPPEMENT ET AMENAGEMENT ECONOMIQUES - ECHANGE DE TERRAINS AVEC SOULTE SUR LA ZAE "LES CHERACLES" (PRIN DEYRANÇON) AVEC LA SOCIETE KECOMA (M. CLAUDE ROULLEAU)

*Le conseil :*

- Procède à un échange de terrains sur la ZAE "Les Chéraclès", avec la Société KECOMA, représentée par son gérant Monsieur Mathieu FEVRE, consistant à :
  - céder un terrain de 3 540 m<sup>2</sup> environ (à détacher de la parcelle ZB99) destiné au transfert de l'aire de stockage de matériaux de la Société STAVA TP ;

- acquérir un terrain de 540 m<sup>2</sup> environ (à détacher de la parcelle ZB65), afin de pouvoir y réaliser les travaux prévus dans le projet de requalification de la zone ;  
selon les modalités précisées ci-dessus.

- Approuve que le montant de la soule à payer par la Société KECOMA soit de 54 000,00 € TOUTES TAXES COMPRISES (qui se décompose en un montant HT de 45 000,00 € et une Taxe sur la Valeur Ajoutée égale à 9 000,00 €).
- Conditionne cet échange à la signature d'un acte qui devra impérativement intervenir dans un délai de 6 mois maximum à compter de la présente délibération.
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les actes authentiques à intervenir qui seront dressés par le notaire désigné pour la transaction.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	79
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 10-01-2017

DEVELOPPEMENT ET AMENAGEMENT ECONOMIQUES - PARC D'ACTIVITES LES PIERRAILLEUSES - MESURES COMPENSATOIRES NATURA 2000 - ACQUISITION ET GESTION D'UN TERRAIN SUR FRONTENAY-ROHAN-ROHAN (M. CLAUDE ROULLEAU)

Le conseil :

- Approuve les principes d'acquisition et de location ;
- Autorise le préfinancement de cette acquisition ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer tous les documents afférents.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	79
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 11-05-2017

COHESION SOCIALE, INSERTION - CONTRAT DE VILLE - VOLET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET EMPLOI - APPROBATION 2EME PROGRAMME D'ACTIONS 2017 AU TITRE DE LA CAN - MISSION LOCALE (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Accorde la subvention ci-dessous, énumérée et proposée par le Comité Technique du Contrat de Ville :
  - Mission Locale des Jeunes du Sud Deux-Sèvres  
« Passerelles pour l'emploi jeunes entreprises et quartiers 3 » **6 130 €**
- Autorise le Président à signer la convention afférente.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	78
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	1

Alain BAUDIN

C 12-05-2017

COHESION SOCIALE, INSERTION - CONTRAT DE VILLE - VOLET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET EMPLOI - APPROBATION 2EME PROGRAMME D'ACTIONS 2017 AU TITRE DE LA CAN (M. ALAIN BAUDIN)

Le conseil :

- Accorde les subventions ci-dessous, énumérées et proposées par le Comité Technique du Contrat de Ville :
  - AIVE (Association pour l'Insertion Via l'Economique)  
« Aide à la mobilité des demandeurs d'emploi » **10 000 €**
  - ACEASCOP (Accompagnement à la Création d'Emploi et d'Activités sous statut SCOP)  
« Coopératives Jeunesse de services (CJS) » **4 500 €**
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les conventions afférentes.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	79
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 13-05-2017

COHESION SOCIALE, INSERTION - CONTRAT DE VILLE - VOILET SOLIDARITE/CITOYENNETE -  
APPROBATION DU 2EME PROGRAMME D' ACTIONS 2017 (M. ALAIN BAUDIN)

Le conseil :

- Accorde les subventions ci-dessous énumérées et proposées par le Comité

Technique du Contrat de ville :

➤ Ville de Niort	« Animations périscolaires »	35 000 €
➤ CCAS	« Médiation par les pairs »	3 000 €
➤ Ville de Niort	« Poney maître d'école »	5 000 €
➤ Collège Jean Zay	« Grandir ensemble »	10 000 €
➤ Collège Pierre et Marie Curie	« Mieux vivre sa scolarité »	6 000 €
➤ ASN Basket	« Basket de quartier »	1 000 €
➤ Volubilis	« Danse ta ville »	8 000 €
➤ CSC Grand Nord	« Fête la colline St André Participative et créative »	2 400 €
➤ En vie urbaine	« Festival »	1 000 €
➤ CSC du Parc	« Chantier jeunesse »	500 €
➤ Alphabenn	« Sortie pédagogique »	1 000 €

- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les conventions afférentes.

Adopte : UNANIMITE  
POUR 79  
CONTRE 0  
ABSTENTION 0  
NON PARTICIPE 0

C 14-05-2017

COHESION SOCIALE, INSERTION - DEPOT DE DOSSIERS DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJETS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL (M. ALAIN BAUDIN)

Le conseil :

- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à déposer ces dossiers dans le cadre des appels à projets précités et à signer les documents afférents,
- Dans la perspective de nouveaux appels à projets qui pourraient être lancés par le département d'ici la fin de l'année 2017, autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à déposer les dossiers correspondants et à signer tous documents afférents.

Adopte : UNANIMITE  
POUR 79  
CONTRE 0  
ABSTENTION 0  
NON PARTICIPE 0

C 15-05-2017

SPORTS D'EAU - MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA PISCINE PRE-LEROY A NIORT (M. ALAIN BAUDIN)

Le conseil :

- Approuve la réactualisation du règlement intérieur de la piscine Pré-Leroy à Niort,
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à le signer et à faire procéder à son affichage.

Adopte : UNANIMITE  
POUR 79  
CONTRE 0  
ABSTENTION 0  
NON PARTICIPE 0

C 16-05-2017

SPORTS D'EAU - AVENANT A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES INSTALLATIONS AQUATIQUES DE LA CAN AVEC LE CERCLE DES NAGEURS DE NIORT (M. ALAIN BAUDIN)

Le conseil :

- Approuve l'avenant à la convention de mise à disposition de la piscine Pré-Leroy avec le Cercle des Nageurs de Niort,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à le signer.

Adopte : UNANIMITE  
POUR 79  
CONTRE 0  
ABSTENTION 0  
NON PARTICIPE 0

C 17-05-2017

SPORTS D'EAU - ORGANISATION DE VISITES GUIDEES NOCTURNES SUR L'EAU AVEC L'OFFICE DU TOURISME (M. ALAIN BAUDIN)

Le conseil :

- Approuve le principe de rétrocession à la CAN de 20% du montant TTC des visites guidées en contrepartie de la mise à disposition des embarcations ;
- Approuve la convention avec l'Office de Tourisme Niort – Marais Poitevin Vallée de la Sèvre Niortaise pour l'organisation de visites guidées nocturnes les 14 juin, 28 juin et 5 juillet 2017 ;

- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer la convention correspondante.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	79
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 18-05-2017

MEDIATHEQUES ET LECTURE PUBLIQUE - FESTIVAL D'AGGLOMERATION - CELEBRATION HENRI-GEORGES CLOUZOT (1907-2017) (MME ELISABETH MAILLARD)

Le conseil :

- Approuve l'organisation du Festival d'Agglomération « Célébration Henri-Georges Clouzot - 2017/2018 »,
- Approuve le règlement,
- Approuve les modalités de financement.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	79
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 19-05-2017

MUSEES - CONTRAT D'AUTEUR POUR L'EXPOSITION TEMPORAIRE HENRI-GEORGES CLOUZOT ET LES ARTS AU MUSEE BERNARD D'AGESCI (MME ELISABETH MAILLARD)

Le conseil :

- Autorise le Président, ou la Vice-Présidente Déléguée, à signer le contrat d'auteur avec Damien AIRAULT, commissaire d'exposition,
- Autorise les dépenses afférentes inscrites au contrat, et notamment la rémunération du commissaire d'exposition à hauteur de 8 500 euros TTC d'une part, le remboursement de ses frais de déplacement à hauteur de 400 euros TTC d'autre part ; ces sommes sont prévues au budget 2017.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	79
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 20-05-2017

MEDIATHEQUES ET LECTURE PUBLIQUE - FESTIVAL D'AGGLOMERATION - CELEBRATION HENRI-GEORGES CLOUZOT (1907-2017) COORDINATION NATIONALE ET ACHAT DES DROITS DU DOCUMENTAIRE "LE SCANDALE CLOUZOT" (MME ELISABETH MAILLARD)

Le conseil :

- Approuve la convention financière entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et Ciné Patrimoine Concept dans le cadre de l'organisation de la célébration du cinéaste Henri-Georges CLOUZOT pour un montant de 2 300 € TTC (deux mille trois cent euros),
- Approuve la convention de pré-achat des droits d'exploitation non commerciale dans le cadre de la production d'un film documentaire intitulé « le scandale Clouzot » pour un montant de 7 600 € HT soit 8 018 € TTC (huit mille dix-huit euros),
- Autorise le Président ou la Vice-Présidente Déléguée à signer les conventions.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	79
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 21-05-2017

MUSEES - ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA COMMUNE DE NIORT POUR LA RESTAURATION DE L'ÉDUCATION DE LA VIERGE PAR BERNARD D'AGESCI DANS LE CADRE DU FONDS COMMUNAUTAIRE DU PATRIMOINE (MME ELISABETH MAILLARD)

Le conseil :

- Valide l'octroi d'une subvention d'un montant de 4112.50 euros à la commune de Niort pour la restauration de l'œuvre picturale « L'Éducation de la Vierge » par Bernard d'Agesci,
- Valide le plan de financement prévisionnel,
- Autorise le Président, ou la Vice-Présidente Déléguée, à signer les documents nécessaires.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	79
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 22-05-2017

MUSEES - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES NOUVELLE-AQUITAINE POUR LA RESTAURATION D'OEUVRES ET L'ACQUISITION DE MATERIEL DE CONSERVATION PREVENTIVE (MME ELISABETH MAILLARD)

Le conseil :

- Autorise le Président, ou la Vice-Présidente Déléguée, à solliciter la subvention de 11 435,19 euros auprès de la Direction Régionale Nouvelle-Aquitaine, accordée pour la restauration d'œuvres et l'acquisition de matériel de conservation préventive.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	79
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 23-05-2017

MUSEES - DEMANDE DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION ACCORDEE PAR LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES DE NOUVELLE-AQUITAINE POUR L'OPERATION "C'EST MON PATRIMOINE" (MME ELISABETH MAILLARD)

Le conseil :

- Autorise le Président, ou la Vice-Présidente Déléguée, à solliciter le versement de la subvention de 1 500 euros accordée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles Nouvelle-Aquitaine.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	79
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 24-05-2017

CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL - DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DANS LE CADRE DE L'ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE CULTURELLE (MME ELISABETH MAILLARD)

Le conseil :

- Autorise le Président ou la Vice-Présidente Déléguée à solliciter auprès des services du Conseil Départemental des Deux-Sèvres l'aide financière au titre du soutien aux enseignements artistiques 2016/2017.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	79
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 24Bis-05-2017

ETUDES ET CONDUITE D'OPERATION - REQUALIFICATION ET MISE AUX NORMES ACCESSIBILITE ET AUTRES DE LA MEDIATHEQUE MOINOT A NIORT - APPROBATION DU MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE (MME ELISABETH MAILLARD)

Le conseil :

- Approuve le marché décrit ci-dessous et autorise sa signature :
  - Après négociation, la Commission d'appel d'Offres réunie le 18 mai 2017, a attribué le marché à l'équipe DESHOULIERES et JEANNEAU Architectes, pour une rémunération provisoire de 809 353,35 euros HT, calculée comme suit :
    - La part de l'enveloppe financière affectée aux travaux est arrêtée à 5 623 518 € HT – valeur juillet 2016.
    - Le montant de rémunération de l'équipe de maîtrise d'œuvre est fixé au taux de 14,39 % de ce montant.
    - Enveloppe financière, affectée à la requalification de la placette intérieure : 150 000 € HT – valeur juillet 2016.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	79
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 25-05-2017

FINANCES - TARIFS DES EQUIPEMENTS ET SERVICES INTERCOMMUNAUX (M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Adopte la modification des tarifs avec effet aux dates indiquées.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	76
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	3
	NON PARTICIPE	0

C 26-05-2017

FINANCES - ADMISSIONS EN NON-VALEURS (M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Admet en non-valeurs les différentes créances pour le budget principal des montants de 1 857,26 (compte 6541) et 19 931,82 € (compte 6542 dont 7 879,39€ concernant le service des déchets ménagers), et pour le budget immobilier d'entreprises du montant de 2 979,55 € (compte 6542), déclarées irrécouvrables par le Comptable du Centre des Finances Publiques de Niort et annexées à la présente délibération. Ces créances feront l'objet d'une écriture comptable sur le budget Principal et le budget Immobilier d'Entreprises,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les tableaux.

Adopte :  
UNANIMITE  
POUR 79  
CONTRE 0  
ABSTENTION 0  
NON PARTICIPE 0

C 27-05-2017

ASSAINISSEMENT - ADMISSIONS EN NON-VALEUR REDEVANCE ASSAINISSEMENT (M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Admet en non-valeur les différentes créances d'un montant de 77 137,08€, déclarées irrécouvrables par le Comptable du Trésor. Ces créances feront l'objet d'une écriture comptable sur le budget annexe assainissement.
- Autorise le Président à signer les tableaux.

Adopte :  
UNANIMITE  
POUR 79  
CONTRE 0  
ABSTENTION 0  
NON PARTICIPE 0

C 28-05-2017

FINANCES - GARANTIE D'EMPRUNT AU TITRE DU PLH 2016-2021 - PRET A HABITAT SUD DEUX-SEVRES D'UN MONTANT DE 2 862 453 EUROS CONSENTI PAR LA CAISSE DES DEPOTS (M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Accorde sa garantie à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 2 862 453 euros souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de Prêt N° 59544, constitué de 1 Ligne du Prêt.

La garantie est apportée aux conditions suivantes :

- La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.
- Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.
- S'engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

Adopte :  
UNANIMITE  
POUR 78  
CONTRE 0  
ABSTENTION 0  
NON PARTICIPE 1  
Jacques BILLY

C 29-05-2017

FINANCES - SORTIE DE L'ACTIF DES BIENS DE FAIBLE VALEUR (M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Autorise la sortie de l'actif des biens de faible valeur acquis en 2014 sur le budget Régie des Déchets Ménagers, intégralement amortis au 31 décembre 2015, puis repris au budget principal au 1<sup>er</sup> janvier 2017.  
Il s'agit d'une opération d'ordre non budgétaire au budget principal pour un montant total de 4 413,83 € dont le détail figure en annexe à la présente délibération.
- Autorise la sortie de l'actif des biens de faible valeur, acquis en 2015 et intégralement amortis en 2016, par opération d'ordre non budgétaire dont les montants sont récapitulés dans le tableau ci-dessous :

BUDGET	TOTAL AMORTI AU 31/12/2016
Principal	349 343,70 €
Immobilier d'entreprises	5 390,62 €
Activités assujetties à TVA	2 359,00 €

Adopte : UNANIMITE  
POUR 79  
CONTRE 0  
ABSTENTION 0  
NON PARTICIPE 0

C 30-05-2017

MARCHES PUBLICS/ASSAINISSEMENT - RENOUELEMENT DU RESEAU D'EAUX USEES, CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU RESEAU D'EAUX PLUVIALES, COMMUNE DE VOUILLE, RUE DES COSSES (M. JEAN BOULAIS)

Le conseil :

- Approuve le marché attribué à :
  - Entreprise : **groupement BONNEAU et Fils / MTP DESAMIANTAGE.**
  - Montant estimatif : **378 197,50 € HT.**
- Autorise sa signature.

Adopte : UNANIMITE  
POUR 79  
CONTRE 0  
ABSTENTION 0  
NON PARTICIPE 0

C 31-05-2017

MARCHES PUBLICS/ASSAINISSEMENT - TRAVAUX DE RENOUELEMENT DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT EAUX USEES COMMUNE DE CHAURAY - RUE DE LA VALLEE - TRANCHE 2 (M. JEAN BOULAIS)

Le conseil :

- Approuve le marché attribué à l'entreprise **COLAS CENTRE OUEST** pour un montant estimatif de **384 709,50 euros HT** et autorise sa signature.

Adopte : UNANIMITE  
POUR 79  
CONTRE 0  
ABSTENTION 0  
NON PARTICIPE 0

C 32-01-2017

MARCHES PUBLICS/ETUDES ET CONDUITE D'OPERATION - MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REQUALIFICATION DU BATIMENT SANDEFO POUR CREATION DE CELLULES DE CONSERVATION D'ARCHIVES CAN / VILLE DE NIORT ET RESERVES DES MUSEES AGESCI ET DONJON PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE - APPEL D'OFFRES RESTREINT (M. JEAN BOULAIS)

Le conseil :

- Approuve le marché attribué, pour un montant de **385 544,00 € HT**, à l'équipe composée de :
  - Architecte mandataire : **BASALT Architecture**
  - Bureau d'études structures, fluides, coordination SSI, économiste de la construction : **BETEM Centre**
  - OPC : **Patrick LASSERRE**
  - Définition équipement immobilier : **Gilles VIGNIER (Atelier Akiko)**
  - Spécialiste conservation préventive : **PAT VKX**
- et autorise sa signature.

Adopte : UNANIMITE  
POUR 79  
CONTRE 0  
ABSTENTION 0  
NON PARTICIPE 0

C 33-05-2017

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION - MARCHES SERVICES DE TELECOMMUNICATIONS  
RELATIFS A LA TELEPHONIE FIXE ET MOBILE, AU RESEAU PRIVE VIRTUEL SECURISE HAUT  
DEBIT ET AUX ACCES INTERNET- AVENANTS DE PROLONGATION DES LOTS 1-2-3 ET 4 (M.  
JEAN BOULAIS)

Le conseil :

- Approuve les avenants de prolongation pour les lots 1 – 2 – 3 et 4.
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à les signer.

Adopte : UNANIMITE  
POUR 79  
CONTRE 0  
ABSTENTION 0  
NON PARTICIPE 0

C 34-05-2017

RESSOURCES HUMAINES - MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS (M. JACQUES  
BROSSARD)

Le conseil :

- Adopte les créations d'emplois figurant dans le tableau des emplois  
proposé ci-dessous :

### EMPLOIS PERMANENTS - CREATIONS

Grade de référence	Catégorie	Nombre	Observations
Adjoint technique	C	1	Dans le cadre de la stagiairisation (garage) au 1 <sup>er</sup> novembre 2017
Professeur de Danse Hors Classe	A	1	Dans le cadre d'un recrutement en cours
Assistant Enseignement Artistique (AEA) ou AEA principal 2 <sup>ème</sup> classe ou AEA principal 1 <sup>ère</sup> classe	B	1	Dans le cadre d'un départ en retraite TNC 15 heures transformé en 5 heures flûte à bec et 5 heures interventions en milieu scolaire
Assistant d'enseignement artistique (AEA) ou AEA principal 2 <sup>ème</sup> classe ou AEA principal 1 <sup>ère</sup> classe	B	1	TNC 5 heures (25%) dans le cadre d'un départ en retraite et d'une répartition des heures
Assistant enseignement artistique (AEA) ou AEA principal 2 <sup>ème</sup> classe ou AEA principal 1 <sup>ère</sup> classe	B	7	Dans le cadre d'un jury de en cours (7 postes à prévoir au CRD)
Assistant enseignement artistique(AEA) ou AEA principal 2 <sup>ème</sup> classe ou AEA principal 1 <sup>ère</sup> classe	B	5	Dans le cadre d'un jury en cours (5 postes à pourvoir EAP)
Attaché ou Attaché principal	A	1	Dans le cadre d'un jury de recrutement
Technicien ou technicien principal 2eme classe ou technicien principal de 1ere classe ou ingénieur	A ou B	1	Modification d'un poste existant pour création d'un poste de chargé de projet dématérialisation
Ingénieur	A	1	Dans le cadre d'un jury de recrutement
Adjoint technique ou Adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe	C	1	Dans le cadre d'un jury de recrutement (départ en retraite)

### EMPLOIS TEMPORAIRES – CREATIONS

Création de 2 emplois :

Suite au départ d'agents et en attente d'une réorganisation, il convient de créer 2 emplois temporaires (accroissement temporaire d'activité) :

- L'un rémunéré sur la base d'un adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe maximum à temps complet,

- L'autre rémunéré sur la base d'un adjoint technique à temps non complet (50%).

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	79
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 35-05-2017

RESSOURCES HUMAINES - REGULARISATION DU TABLEAU DES EMPLOIS (M. JACQUES BROSSARD)

Le conseil :

- Adopte la régularisation du tableau des emplois ci-dessous de la CAN et sur lesquels aucun agent n'est affecté en vue d'une conformité avec l'inscription budgétaire du budget primitif :

**SUPPRESSION :**

Service	Grade	Nombre d'équivalent temps pleins	Catégorie
Assainissement	Adjoint technique territorial	2	C
CRD	Assistant enseignement artistique	0,75	B
CRD	Assistant enseignement artistique Principal 1ère Classe	1	B
CRD	Assistant enseignement artistique Principal 2ème Classe	1	B
DM	Adjoint technique territorial	9	C
DM	Adjoint technique territorial Principal 1ère Classe	1	C
Médiathèques	Adjoint technique territorial Patrimoine Principal 2 <sup>ème</sup> Classe	2	C
Médiathèques	Adjoint technique territorial Patrimoine	3	C
Médiathèques	Adjoint technique territorial Principal 1ère Classe	1	C
Musées	Adjoint technique territorial Patrimoine	1	C
Musées	Adjoint technique territorial	1	C
Sports d'eau	Educateur territorial APS	3	B
Sports d'eau	Adjoint technique territorial	1	C
Transport	Adjoint technique territorial	1	C
CRD	Assistant enseignement artistique Principal 2ème Classe	0,275	B
CRD	Assistant enseignement artistique Principal 1ère Classe	0,5	B
CRD	Assistant enseignement artistique Principal 2ème Classe	0,675	B

Assainissement	Agent maitrise	1	C
ETCO	Agent maitrise	1	C
Médiathèques	Adjoint territorial patrimoine Principal 2 <sup>ème</sup> Classe	1	C
PLE	Adjoint technique territorial Principal 1 <sup>ère</sup> Classe	1	C
Sports d'eau	Educateur territorial APS	1	B
Transport	Adjoint technique territorial Principal 2 <sup>ème</sup> Classe	1	C
DM	Adjoint technique territorial Principal 2 <sup>ème</sup> Classe	1	C
STI	Adjoint administratif territorial	0,8	C
DM	Adjoint technique territorial Principal 2 <sup>ème</sup> Classe	1	C
DM	Ingénieur Chef Classe Norma	1	A
GDV	Adjoint technique territorial	0,5	C
Assainissement	Agent maitrise	1	C
DM	Adjoint technique territorial Principal 2 <sup>ème</sup> Classe	2	C
STI	Adjoint technique territorial	1	C
Assainissement	Adjoint technique territorial Principal 1 <sup>ère</sup> Classe	1	C
CRD	Assistant Enseignement artistique Principal 1 <sup>ère</sup> Classe	1	B
DG	Administrateur Territorial	1	A
ETCO	Ingénieur Chef Classe Norma	1	A
Médiathèques	Adjoint Territorial Patrimoine Principal 2 <sup>ème</sup> Classe	2	C
Musées	Agent maitrise	1	C

Adopte : UNANIMITE 79  
POUR 0  
CONTRE 0  
ABSTENTION 0  
NON PARTICIPE 0

C 36-05-2017

DECHETS MENAGERS - AVENANT 1 - PROLONGATION DE LA CONVENTION D'ADHESION A ECO  
FOLIO (M. PHILIPPE MAUFFREY)

Le conseil :

- Approuve l'avenant susmentionné,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer cet avenant.

Adopte : UNANIMITE 79  
POUR 0  
CONTRE 0  
ABSTENTION 0  
NON PARTICIPE 0

C 37-05-2017

DECHETS MENAGERS - PROLONGATION DU CONTRAT POUR L'ACTION ET LA PERFORMANCE  
ECO EMBALLAGES (M. PHILIPPE MAUFFREY)

Le conseil :

- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer l'avenant de prolongation du contrat Eco Emballages ainsi que les avenants aux contrats de reprises des matériaux annexés.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	79
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 38-05-2017

DECHETS MENAGERS - CONVENTION D'ENTENTE INTERCOMMUNALE ENTRE LA CAN ET LE  
SMC POUR L'UTILISATION D'UNE DECHETERIE DU SMC PAR DES USAGERS DE LA CAN (M.  
PHILIPPE MAUFFREY)

Le conseil :

- Approuve le projet de convention,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer la présente convention et tout document nécessaire à son exécution.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	79
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 39-05-2017

DECHETS MENAGERS - FIN DE MISE A DISPOSITION DE L'ANCIENNE DECHETERIE DE  
FRONTENAY-ROHAN-ROHAN (M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Approuve la fin de mise à disposition de l'ancienne déchèterie de Frontenay-Rohan-Rohan et constate sa sortie du patrimoine de la CAN,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les pièces afférentes.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	79
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 40-05-2017

DECHETS MENAGERS - FIN DE MISE A DISPOSITION DE L'ANCIENNE DECHETERIE DE SAINT-  
HILAIRE-LA-PALUD (M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Approuve la fin de mise à disposition de l'ancienne déchèterie de Saint-Hilaire-la-Palud et constate sa sortie du patrimoine de la CAN,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les pièces afférentes.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	79
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 41-05-2017

PATRIMOINE, LOGISTIQUE, ENERGIES/ASSAINISSEMENT - ACQUISITION ET FIN DE MISE A  
DISPOSITION DE TERRAINS ENTRE LA CAN ET LA VILLE D'AIFFRES POUR LA CONSTRUCTION  
DE LA STATION D'EPURATION (M. JOËL MISBERT)

Le conseil :

- Approuve l'acquisition, telle que décrite ci-dessous, des terrains appartenant à la commune d'Aiffres :
  - Après détermination des emprises exactes par un géomètre-expert, la description des parcelles de terrain comme précisé sur le plan est la suivante :
    - AK 49 : 13 m<sup>2</sup>
    - AK 51 : 840 m<sup>2</sup>
    - AK 53 : 558 m<sup>2</sup>
    - AK 11 : 17552 m<sup>2</sup>.
  - La commune d'Aiffres conservera un droit de passage sur la parcelle AK 53 permettant l'accès au stand de tir.
  - Le prix d'acquisition de l'ensemble des terrains a été fixé au montant total arrondi à 6 200 €, soit 0,327 €/m<sup>2</sup>.

- Met fin à la disposition de la CAN des terrains cadastrés AK 10 et 47 ;
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer tous les documents nécessaires à ces transactions. L'acte notarié sera confié à l'étude de Me BOUTINEAU, les frais étant pris en charge par la CAN.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	79
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 42-05-2017

PATRIMOINE, LOGISTIQUE, ENERGIES/ASSAINISSEMENT - RETROCESSION A LA CAN D'UNE PARCELLE DE TERRAIN A USAGE DE BASSIN D'ORAGE DU LOTISSEMENT "LES ALLEES DE BEL AIR" A NIORT (M. JOËL MISBERT)

Le conseil :

- Approuve la rétrocession à la Communauté d'Agglomération du Niortais, à l'euro symbolique de la parcelle KH 398 de 3 251 m<sup>2</sup> rue Pierre Marie Fracard ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer l'acte de vente, sachant que tous les frais liés à cette rétrocession seront pris en charge par le cédant.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	79
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 43-05-2017

ASSAINISSEMENT - ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES DEUX-SEVRES - CREATION D'UN LOGICIEL METIER ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ((M. JOËL MISBERT)

Le conseil :

- Approuve l'adhésion de la CAN au groupement de commandes pour le développement, la mise en œuvre, la formation et la maintenance d'un logiciel métier pour l'assainissement non collectif,
- Approuve les termes de la convention constitutive du groupement de commande,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer la convention constitutive du groupement de commandes ainsi que tout document afférent à ce dossier.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	79
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 44-05-2017

ASSAINISSEMENT - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE ET DU CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR LES TRAVAUX DE CREATION DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT EAUX USEES (ET D'EAUX PLUVIALES) COMMUNE DU VANNEAU-IRLEAU (M. JOËL MISBERT)

Le conseil :

- Approuve le dossier de demande de subvention,
- Sollicite auprès du Président du Conseil Départemental et du Directeur de l'Agence de l'Eau des aides financières au taux le plus élevé possible.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	79
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 45-05-2017

RESPONSABILITE SOCIETALE DES ORGANISATIONS - RENOVATION ENERGETIQUE - ACT'E EN BRESSUIRAIS NIORTAIS THOURSAIS - AVENANT N°2 A LA CONVENTION FINANCIERE ET DE PARTENARIAT ENTRE L'ADIL ET LA CAN (MME DANY BREMAUD)

Le conseil :

- Approuve l'avenant n°2 à la convention financière et de partenariat,
- Autorise le Président ou la Vice-Présidente Déléguée à le signer.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	79
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 46-05-2017

AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - AVENANT 2 A LA CONVENTION ADHESION-PROJET "COEUR DE BOURG" ENTRE ECHIRE, LA CAN ET L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DU POITOU-CHARENTES (M. JACQUES BILLY)

Le conseil :

- Approuve l'avenant n°2 à la convention opérationnelle "Cœur de bourg" entre Echiré, la CAN et l'EPF PC ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à le signer.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	79
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 47-05-2017

ORGANISATION DE L'ESPACE - APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE PRAHECQ (M. JACQUES BILLY)

Le conseil :

- Approuve le projet de PLU.

Conformément à l'article R. 153-21 du Code de l'urbanisme, la présente délibération fera l'objet :

- d'un affichage au siège de la Communauté d'Agglomération du Niortais et en mairie de Prahecq pendant un mois,
- d'une mention de cet affichage en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département,
- d'une publication au recueil des actes administratifs mentionné à l'article R. 5211-41 du Code général des collectivités territoriales.

Chacune des formalités de publicité mentionne les lieux où le dossier pourra être consulté.

Ampliation de la présente délibération sera transmise au Préfet des Deux-Sèvres.

La délibération produira ses effets juridiques un mois après sa transmission au Préfet et l'accomplissement de l'ensemble des formalités prévues ci-dessus, la date à prendre en compte pour l'affichage étant celle du premier jour où il est effectué.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	79
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 48-05-2017

ORGANISATION DE L'ESPACE - ENGAGEMENT DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE N° 1 DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE LA COMMUNE DU VANNEAU IRLEAU ET AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC (M. JACQUES BILLY)

Le conseil :

- Engage une procédure de modification simplifiée suivant les dispositions des articles L 153-21 et suivants, L 153-40, L 153-45 et R 153-47 du code de l'urbanisme.
- Définit les modalités de mise à disposition du public du projet de modification simplifiée n°1 du POS du Vanneau-Irleau dans les conditions suivantes :
  - o Le projet de modification simplifiée n°1 du Plan d'Occupation des Sols, l'exposé des motifs et les avis émis par les personnes publiques associées seront mis à disposition du public à la mairie du Vanneau-Irleau et à l'accueil du siège de la CAN (140, Rue des Equarts – NIORT), **du 28 août 2017 au 29 septembre 2017 inclus.**
  - o Les observations du public seront consignées dans un registre disponible aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie du Vanneau-Irleau (les lundis, mardi, jeudis et vendredis de 11 heures à 12 heures, et de 16 heures à 18 heures, et le mercredi de 11 heures à 12 heures) et du siège de la CAN (du lundi au vendredi de 8h30 à 17h), durant toute la durée de mise à disposition du dossier.
  - o Durant la période de mise à disposition, les intéressés auront la possibilité de faire parvenir leurs observations par lettre adressée à la CAN. Elles seront annexées au registre.
  - o Ces modalités seront portées à la connaissance du public par affichage à la mairie du Vanneau-Irleau et au siège de la CAN et par insertion dans la presse locale, au moins 8 jours avant le début de la mise à disposition.

- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Adopte : UNANIMITE  
 POUR 79  
 CONTRE 0  
 ABSTENTION 0  
 NON PARTICIPE 0

C 49-05-2017

ORGANISATION DE L'ESPACE - EVOLUTION DE MODALITES DE DELEGATION DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUR LA COMMUNE DE NIORT "SECTEUR POLE GARE" (M. JACQUES BILLY)

Le conseil :

- Abroge la délégation du droit de préemption au maire de la commune de Niort sur le périmètre d'études,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Adopte : UNANIMITE  
 POUR 79  
 CONTRE 0  
 ABSTENTION 0  
 NON PARTICIPE 0

C 50-05-2017

ORGANISATION DE L'ESPACE - EVOLUTION DES MODALITES DE DELEGATION DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUR LA COMMUNE DE NIORT "SECTEUR AVENUE DE NANTES" (M. JACQUES BILLY)

Le conseil :

- Abroge la délégation du droit de préemption au maire de la commune de Niort sur le périmètre d'études,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Adopte : UNANIMITE  
 POUR 79  
 CONTRE 0  
 ABSTENTION 0  
 NON PARTICIPE 0

C 51-05-2017

ORGANISATION DE L'ESPACE - EVOLUTION DES MODALITES DE DELEGATION DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUR LA COMMUNE DE NIORT "SECTEUR ZAE DE LA ZAC TERRE DE SPORT" (M. JACQUES BILLY)

Le conseil :

- Abroge la délégation du droit de préemption au maire de la commune de Niort sur le périmètre de la ZAE de la ZAC Terre de Sport.

Adopte : UNANIMITE  
 POUR 79  
 CONTRE 0  
 ABSTENTION 0  
 NON PARTICIPE 0

C 52-05-2017

ORGANISATION DE L'ESPACE - INSTITUTION DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUR LA COMMUNE DE PRAHECQ ET MODALITES DE DELEGATION (M. JACQUES BILLY)

Le conseil :

- Institue le droit de préemption urbain de la commune de Prahecq sur les zones U et AU du Plan Local d'Urbanisme de Prahecq approuvé le 29 mai 2017 par le Conseil d'Agglomération,
- Délègue l'exercice du droit de préemption urbain sur ces zones au Maire de la commune de Prahecq,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Adopte : UNANIMITE  
 POUR 79  
 CONTRE 0  
 ABSTENTION 0  
 NON PARTICIPE 0

C 53-05-2017

MISSION « VEILLE STRATEGIQUE, EVALUATION ET OBSERVATION » - SOUTIEN EN FAVEUR DU COMITE DEPARTEMENTAL DE GYMNASTIQUE DES DEUX-SEVRES POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TRAMPOLINE ET SPORT ACROBATIQUE (M. JACQUES BILLY)

Le conseil :

- Approuve le versement de la subvention de 10 000 € en faveur du Comité Départemental de Gymnastique des Deux-Sèvres pour le Championnat de France de Trampoline et Sport Acrobatique,

- Approuve la convention afférente à cette subvention,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les documents afférents.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	79
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 54-05-2017

HABITAT - PLH 2016-2021 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ADIL DES DEUX-SEVRES AU TITRE DE L'ANNEE 2017 (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Approuve la subvention de la CAN, d'un montant de 30 000 €, octroyée à l'ADIL des Deux-Sèvres au titre de l'année 2017,
- Autorise le versement de cette subvention à l'ADIL des Deux-Sèvres,
- Autorise le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer tous les autres documents relatifs à ce dossier.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	78
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	1
	Christian BREMAUD	

C 55-05-2017

HABITAT - PLH 2016-2021 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR L'ADAPTATION ET/OU L'ACCESSIBILITE DU PARC LOCATIF SOCIAL (M. CHRISTIAN BREMAUD)

Le conseil :

- Valide cet engagement financier prévisionnel de la CAN relatif à la réalisation de travaux d'adaptation de quatre logements locatifs sociaux sur son territoire,
- Autorise, selon le processus et les pièces justificatives prévues par le règlement technique, le versement de l'aide financière à Habitat Sud Deux-Sèvres,
- Autorise le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer tous les documents relatifs au bon déroulement et à l'instruction de ces demandes de subvention.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	79
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 56-05-2017

HABITAT - PLH 2016-2021 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS, AU TITRE DU DISPOSITIF DU PRET LOCATIF SOCIAL (PLS), POUR LE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCATIF PRIVE (M. CHRISTIAN BREMAUD)

Le conseil :

- Valide l'engagement financier prévisionnel de 2 000 € concernant la production, au titre du dispositif du PLS, d'un logement locatif privé Route de Limoges à Vouillé,
- Autorise, selon les modalités et les pièces justificatives nécessaires, le versement respectif de ce montant prévisionnel maximal, à l'investisseur privé concerné,
- Autorise le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer tous les documents relatifs au bon déroulement et à l'instruction de ce dossier.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	79
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

## Le conseil :

- Valide l'engagement financier de la CAN indiqué dans le tableau récapitulatif ci-dessous, concernant l'amélioration de logements anciens sur son territoire :

Nombre logements	Adresse des logements concernés	Travaux HT éligibles	Subv. Anah agréées	Subv. FART* agréées	Subv. CAN
Logt 1	237 grande rue - MAUZE SUR LE MIGNON	21 449 €	7 000 €	0 €	500 €
Logt 2	32 rue du Fief Soleil - AIFFRES	7 394 €	3 697 €	739 €	1 500 €
Logt 3	06 rue de la Ballade - USSEAU	28 739 €	10 000 €	2 000 €	1 500 €
<b>TOTAUX</b>	-	<b>57 582 €</b>	<b>20 697 €</b>	<b>2 739 €</b>	<b>3 500 €</b>

\* FART : Fonds d'Aide à la Rénovation Thermique

- Autorise, à l'appui des dossiers de l'Anah, le versement de la somme au bureau d'études SOLIHA Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes (Antenne des Deux-Sèvres) pour assurer le paiement sur pièces justificatives (*principalement la fiche de calcul au paiement de l'Anah*), dès lors qu'une convention de subrogation de paiement entre les bénéficiaires et le bureau d'études SOLIHA Aquitaine, Poitou-Charentes, Limousin (Antenne des Deux-Sèvres) aura été adressée à la CAN,
- Autorise le Président, ou le Membre du Bureau délégué, à signer tous les autres documents relatifs au bon déroulement et à l'instruction de ce dossier.

Adopte :           UNANIMITE  
                  POUR               79  
                  CONTRE            0  
                  ABSTENTION       0  
                  NON PARTICIPE    0

HABITAT - PRET A 0% DE LA CAN - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LA BONIFICATION  
D'UN PRET D'ACCESSION A LA PROPRIETE (M. CHRISTIAN BREMAUD)

Le conseil :

- Valide l'engagement financier estimatif maximal de la CAN indiqué dans le tableau ci-dessous dans le cadre du dispositif du « Prêt à 0 % de la CAN » :

Demandeurs	Adresses des projets immobiliers	Type d'opérations	Montant prêts CAN	Durée prêts CAN	Montant intérêts prêts CAN *
Logement 1	Lotissement " Le Chant des Alouettes I et II " - NIORT	Construction/N euf (lot n°19)	14 000 €	15 ans	1 700 €
Logement 2	29 rue du Rabiou - FRONTENAY ROHAN-ROHAN	Achat d'un logement HLM	10 000 €	15 ans	1 300 € **
Logement 3	11 rue Jean Jaurès - NIORT	Achat d'un logement ancien (vacant + 2 ans), avec travaux d'économie d'énergie	21 000 €	15 ans	2 500 €
Logement 4	05 allée Eugène Fromentin - FRONTENAY ROHAN-ROHAN	Achat d'un logement HLM	14 000 €	15 ans	1 700 € **
Logement 5	Lotissement " Quartier François Viète " - FRONTENAY ROHAN-ROHAN	Construction/N euf (lot n°10)	14 000 €	15 ans	1 700 €
Logement 6	18 rue Dillé - NIORT	Achat d'un logement ancien avec travaux d'économie d'énergie	14 000 €	15 ans	1 700 €
<b>TOTAUX</b>	-	-	<b>87 000 €</b>	-	<b>10 600 €</b>

\* Montant estimatif maximal

\*\* Sous réserve des accords préalables nécessaires (commune et Préfecture)

- Autorise le versement, en une seule fois, du montant respectif au profit de l'établissement bancaire du bénéficiaire sur pièces justificatives, principalement l'acceptation de l'offre de prêt par l'emprunteur,
- Autorise le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer tous les autres documents relatifs au bon déroulement et à l'instruction de ce dossier.

Adopte : UNANIMITE  
POUR 79  
CONTRE 0  
ABSTENTION 0  
NON PARTICIPE 0

GENS DU VOYAGE - SUBVENTION A L'ASSOCIATION DEPARTEMENTALE POUR L'ACCUEIL DES  
GENS DU VOYAGE EN DEUX-SEVRES (ADAGV 79) (M. CHRISTIAN BREMAUD)

Le conseil :

- Attribue une subvention de fonctionnement à l'ADAGV 79 pour l'année 2017 de 700 €.

Adopte : UNANIMITE  
POUR 78  
CONTRE 0  
ABSTENTION 0  
NON PARTICIPE 1  
Sylvie DEBOEUF

## Le conseil :

- Approuve les tarifs des transports en commun organisés par la CAN à l'intérieur du Périmètre des Transports Urbains selon le tableau ci-dessous :

	Tarifs actuels	Tarifs proposés	Ayants droits et conditions d'utilisation
	Euros	du 1er juillet au 31 août 2017	
<b>TITRES RESEAU URBAIN</b>	Euros	Euros	
Tickets au détail "TAN UNITÉ", l'unité	1,30	1,30	Toute personne - Vendu au kiosque, dans les autobus et autocars
Tickets au détail "TAN DUO", l'unité	2,30	2,30	Toute personne - Vendu au kiosque, dans les autobus et autocars - valable dans la journée pour 1 aller et retour
Carnets de 10 tickets "TAN MULTIPLE", l'unité	10,00	10,00	Toute personne - Vendu en carnet de 10 au kiosque, chez les dépositaires et à bord des autocars InterUrbain
Abonnements mensuels "TAN MENSUEL", l'unité	35,00	35,00	Toute personne - Vendu au kiosque et chez certains dépositaires
"TAN FRÉQUENCE PLUS" Mensuel	5,80	5,80	
"TAN FRÉQUENCE PLUS" Unité (carnet de 10 tickets)	4,00	4,00	Vendu par quantité de 20 carnets de 10 tickets aux CCAS
PASS Emploi Mensuel	10,00	10,00	Les demandeurs d'emploi relevant des catégories A, B ou D, inscrit à Pôle Emploi, habitant sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Niortais et sur présentation des justificatifs suivants : Avis de situation délivré par pôle Emploi datée au minimum depuis le 20 du mois précédent l'abonnement souhaité. Cet avis peut être délivré au Pôle Emploi, imprimé sur le site internet ou la borne Pôle Emploi / Justificatif de domicile de moins de 3 mois sur une des communes de la Communauté d'Agglomération du Niortais
TAN ESTIVAL (jeunes de moins de 26 ans)	15,50	15,50	Valable du 1er juillet au 31 août 2017
TPMR (Transport de Personnes à Mobilité Réduite)	1,30	1,30	Tarif pour 1 voyage
CARNETS DE GROUPE de 10 tickets	60,00	60,00	5 à 30 personnes par ticket
Etablissement d'un duplicata, l'unité pour abonnement annuel	8,50	8,50	
Indemnité forfaitaire en cas de fraude			
1er cas	32,00	34,50	Contravention de 3ème classe pour voyageur muni d'un titre de transport non valable ou non complété
Minoration du 1er cas si paiement dans les 24h00		25,00	
2ème cas	48,00	51,50	Contravention de 3ème classe pour voyageur démuné de tout titre de transport
Minoration du 2ème cas si paiement dans les 24h00		39,00	

	Tarifs actuels	A partir du 1er juillet 2017	
3ème cas	169,00	150,00	Contravention de 4ème classe pour les infractions lourdes
4ème cas	-	72,00	Contravention de 3ème classe pour les personnes fumant dans les véhicules
Pour tous les cas - Majoration dépassement du délai de 10 jours		15,25	
Pour tous les cas - Majoration dépassement du délai de 30 jours		50,00	
<b>TRANSPORTS OCCASIONNELS</b>			
Tarif horaire conducteur	31,80	Sur devis sur la base des coûts unitaires du contrat de DSP	
Tarif kilométrique bus	0,54		
Tarif kilométrique TPMR	0,45		
Les enfants de moins de 4 ans accompagnés bénéficient de la libre circulation sur le réseau (sauf transports scolaires).			

- Fixer la date d'entrée en vigueur de ces tarifs au 1<sup>er</sup> juillet 2017.

Adopte : UNANIMITE  
 POUR 79  
 CONTRE 0  
 ABSTENTION 0  
 NON PARTICIPE 0

C 61-05-2017

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS - CONVENTION DE TRANSFERT DE MAITRISE D'OUVRAGE ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS ET LA COMMUNE DE BEAUVOIR-SUR-NIORT POUR DES TRAVAUX RELATIFS AUX TRANSPORTS URBAINS (M. ALAIN LECOINTE)

Le conseil :

- Approuve le texte de la convention,
- Autorise le Président ou le Membre du Bureau Délégué à signer la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et la commune de Beauvoir-sur-Niort.

Adopte : UNANIMITE  
 POUR 79  
 CONTRE 0  
 ABSTENTION 0  
 NON PARTICIPE 0

C 62-05-2017

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS - CONVENTION DE TRANSFERT DE MAITRISE D'OUVRAGE ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS ET LA COMMUNE DE MAGNE POUR DES TRAVAUX RELATIFS AUX TRANSPORTS URBAINS (M. ALAIN LECOINTE)

Le conseil :

- Approuve le texte de la convention,
- Autorise le Président ou le Membre du Bureau Délégué à signer la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et la commune de Magné.

Adopte : UNANIMITE  
 POUR 79  
 CONTRE 0  
 ABSTENTION 0  
 NON PARTICIPE 0

Certifie l'affichage  
 du compte rendu des décisions du Conseil d'Agglomération  
 Le 30 mai 2017

Le Président,  
  
 Jérôme BALOGE

## COMPTE RENDU DES DECISIONS DU PRESIDENT

*Tableau des marchés entre 1000€ HT et 3999€ HT*

<b>Date de signature du marché par la CAN</b>	<b>Service</b>	<b>Titre</b>	<b>Montant HT</b>
03/09/2015	Médiathèques et Lecture Publique	Restauration d'ouvrages précieux	1 480,85 €
01/12/2016	Médiathèques et Lecture Publique	Accessoires mobilier	1 899,53 €
19/12/2016	Médiathèques et Lecture Publique	Achat Almanach de l'Université Impériale 1810	1 200,00 €
23/12/2016	Médiathèques et Lecture Publique	Impression programme culturel 1er semestre 2017	1 292,00 €
20/01/2017	Médiathèques et Lecture Publique	Acquisition DVD - Fictions	3 255,40 €
20/01/2017	Médiathèques et Lecture Publique	Acquisition DVD - Documentaires	3 236,46 €
26/01/2017	Médiathèques et Lecture Publique	Acquisition CD	1 606,41 €
29/01/2017	Médiathèques et Lecture Publique	Achat ensemble de livres de Henri MARTINEAU	1 250,00 €
13/02/2017	Médiathèques et Lecture Publique	Mobilier - Médiathèque de la Tour du Prince Frontenay-Rohan-Rohan	1 471,64 €
01/03/2017	Médiathèques et Lecture Publique	Redevance SACEM Médiathèques	2 419,16 €
13/03/2017	Technologies de l'Information	Prestation accompagnement test Plan Reprise Activité 31/03/2017 et 14/04/2017	3 480,00 €
17/03/2017	Assainissement	Remise à neuf regard de branchement eaux usées à Bessines	3 000,00 €
17/03/2017	Assainissement	Travaux de finition (chaussée et bordures sur branchement) à Bessines	3 500,00 €

17/03/2017	Assainissement	Création d'une tranchée drainante à Bessines	2 500,00 €
17/03/2017	Assainissement	Remplacement tampon eaux pluviales à Niort	2 000,00 €
17/03/2017	Assainissement	Remise à niveau regard eaux usées à Niort	2 000,00 €
17/03/2017	Assainissement	Remise à neuf grille eaux pluviales à Saint-Symphorien	2 500,00 €
20/03/2017	Médiathèques et Lecture Publique	Equipements et fournitures documents	3 392,99 €
20/03/2017	Médiathèques et Lecture Publique	Fournitures diverses pour protection des livres (films plastique, adhésifs...)	1 031,31 €
21/03/2017	Assainissement	Flexible pour tuyau de curage - STEP Goilard	1 920,00 €
21/03/2017	Assainissement	Pompe pour poste de refoulement Bel Air à Magné	1 188,00 €
21/03/2017	Assainissement	Pompe pour poste de refoulement Bateliers à Arçais	2 053,00 €
21/03/2017	Assainissement	Entretien agitateur - STEP Goilard	3 511,42 €
21/03/2017	Assainissement	Floculants - STEP Goilard	3 444,00 €
21/03/2017	Technologies de l'Information	Prestation sur logiciel sur la gestion électronique des données	1 800,00 €
21/03/2017	Médiathèques et Lecture Publique	Fournitures diverses - Accessoires bibliothèque	2 479,92 €
24/03/2017	Assainissement	Remplacement grille avaloir Rue du Vivier à Niort (travaux eaux pluviales)	1 000,00 €
24/03/2017	Assainissement	Réparation affaissement du tuyau de branchement Rue des Grosses Terres à Bessines	2 500,00 €
24/03/2017	Assainissement	Antenne eaux pluviales aménagement voirie Route de Brioux à Prahecq	3 000,00 €
24/03/2017	Marchés Publics	Marché de prestation de service pour la fourniture du fichier des entreprises inscrites au Répertoire des Métiers des Deux-Sèvres pour le territoire de la Communauté d'Agglomération du Niortais	1 225,00 €
28/03/2017	Assainissement	Pompe - STEP Beauvoir sur Niort	1 450,00 €
28/03/2017	Assainissement	Petit outillage - STEP Goilard	1 382,00 €
28/03/2017	Assainissement	Fournitures - STEP Goilard	3 133,71 €

28/03/2017	Assainissement	Réparation caméra	1 257,50 €
28/03/2017	Médiathèques et Lecture Publique	Acquisition CD	1 474,14 €
28/03/2017	Médiathèques et Lecture Publique	Codes à barres et cartes lecteurs	1 287,00 €
29/03/2017	Médiathèques et Lecture Publique	Prestation Compagnie Caus'toujours le 17 juin 2017 à Arçais	1 100,00 €
30/03/2017	Assainissement	Remise à neuf tampon eaux usées à Niort Rue Chinon Courtinet	2 500,00 €
30/03/2017	Assainissement	Remise à niveau du regard de branchement eaux usées Rue de la Gare à Niort	1 200,00 €
31/03/2017	Assainissement	Branchement eaux usées diamètre 125 pour la parcelle ZM111 Rue des Champs à Frontenay-Rohan-Rohan	3 500,00 €
05/04/2017	Technologies de l'Information	Vidéo-Projecteur pour Musée d'Agesci	3 075,00 €
12/04/2017	Médiathèques et Lecture Publique	Livre d'artiste "Revue critique ligature"	1 500,00 €
13/04/2017	Médiathèques et Lecture Publique	Acquisition DVD	3 975,93 €

**Décisions concernant des marchés passés au dessus de 4 000 € HT**  
( les marchés sont consultables auprès du service des Assemblées)

<b>Date de dépôt de la décision en Préfecture</b>	<b>Services</b>	<b>Titre</b>	<b>Montant et/ou Observations</b>
30/11/2016	Assainissement	Travaux de réparation sur bassin des eaux pluviales de la Boëtte à Niort	29 496,00 € TTC
23/12/2016	Régie des Déchets Ménagers	Convention de répartition du coût de gestion des ordures ménagères résiduelles d'OXALOR à Lezay	84 021,27 € TTC
17/02/2017	Déchets Ménagers	Collecte des déchets d'activités de soins	20 000,00 € HT
24/02/2017	Etudes et Conduite d'Opération	Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la cuisine et mise aux normes du commerce multiservices à Saint-Georges-de-Rex	12 825,00 € HT
02/03/2017	Développement et Aménagement Economiques	Aménagement en lumière et son pour Niort Numéric 2017	20 097 € HT
02/03/2017	Développement et Aménagement Economiques	Equipement audio et vidéo pour Niort Numéric 2017	13 559,07 € HT
02/03/2017	Développement et Aménagement Economiques	Décoration de la grande Halle de l'Acclameur pour Niort Numéric 2017	11 132,00 € HT
02/03/2017	Développement et Aménagement Economiques	Aménagement des stands pour Niort Numéric 2017	20 830,80 € HT
06/03/2017	Marchés Publics/Responsabilité Sociétale des Organisations	Marché pour l'assistance à la mobilisation des professionnels de bâtiment sur le champ de la Rénovation Globale Performante dans le cadre du dispositif ACT'e Bressuirais, Niortais et Thouarsais	26 583,74 € HT
07/03/2017	Technologies de l'Information	Complément de logiciel pour la gestion du temps de travail	20 000,00 € TTC

07/03/2017	Marchés Publics/Patrimoine, Logistique, Energies	Marché pour l'approvisionnement de plaquettes bois pour la piscine communautaire de Mauzé-sur-le-Mignon	50 960,00 € HT
07/03/2017	Assainissement	Fourniture d'une turbine d'aération pour le bassin dégraisseur de la station d'épuration de Niort	5 580,00 € TTC
07/03/2017	Développement et Aménagement Economiques	Signalétique Showroom pour Niort Numéric 2017	5 014,00 € HT
07/03/2017	Assainissement	Acquisition d'un châssis pour hydrocureuse	116 636,18 € TTC
08/03/2017	Marchés Publics/Transports	Marché subséquent n°6 - Délégation de service public de transport public urbain - Phase référé pré-contractuel	11 278,00 € HT
10/03/2017	Patrimoine, Logistique, Energies	Achat de fauteuils pour personnes à mobilité réduite aux piscines de Sansais, Magné et Champommier	6 090,48 € HT
10/03/2017	Etudes et Conduite d'Opération	Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la réhabilitation de la piscine Pré-Leroy de Niort - Avenant n°1	Montant de l'avenant: 3 600,00 € HT
14/03/2017	Communication Externe	Madame Stéphanie BREARD Consultante Communication Salon Niort Numéric 2017 - Prestation d'étude et de conseil pour la scénographie et l'aménagement de l'Acclameur	6 375,00 € HT
24/03/2017	Etudes et Conduite d'Opération	Réalisation d'une couverture en bac acier avec installation solaire photovoltaïque sur le bâtiment d'exploitation de la station d'épuration de Chaillé à Aiffres	52 104,52 € TTC
24/03/2017	Marchés Publics/Patrimoine, Logistique, Energies	Accord cadre pour le nettoyage des locaux de la Communauté d'Agglomération du Niortais - Marché subséquent 1 : ateliers communautaires, site de Vallon d'Arty et musée d'Agesci - Marché subséquent 2 : pépinière d'entreprises	Montant du marché n°1: 77 026 € HT Montant du marché n°2: 9 938,80 € HT
24/03/2017	Déchets Ménagers	Location d'un télescopique - Prolongation de location 6 mois	16 776,00 € TTC
24/03/2017	Assainissement	Mission architecte pour la réalisation d'un local technique dans un bâtiment de la Maison de la Plaine à Saint-Rémy	6 000,00 € TTC
24/03/2017	Technologies de l'Information	Marché pour l'acquisition de modules complémentaires de l'outil de gestion du patrimoine - Avenant n°1	Montant de l'avenant : - 2 720,00 € HT

24/03/2017	Déchets Ménagers	Suivi analytique des eaux des différents sites déchets ménagers de la Communauté d'Agglomération du Niortais	35 468,26 € TTC
24/03/2017	Assainissement	Analyse sur les systèmes d'assainissement - Année 2017	7 200,00 € TTC
24/03/2017	Communication Externe	SA Pages Jaunes - Achat d'espaces de communication et de référencement Print et Web pour l'année 2017	4 836,00 € TTC
04/04/2017	Développement et Aménagement Economiques	Décoration de la French Tech à l'Acclameur pour Niort Numéric 2017	6 260,00 € HT
04/04/2017	Médiathèques et Lecture Publique	Convention de prestation artistique entre la compagnie Aline et la Communauté d'Agglomération du Niortais dans le cadre du festival du polar Regards Noirs 2017 - Annule et remplace la décision du 3 février 2017	5 492,20 €

**Décisions liées à toutes les autres délégations du Président**

(les pièces annexes sont consultables auprès du service des assemblées)

<b>Date de dépôt de la décision en Préfecture</b>	<b>Services</b>	<b>Titre</b>	<b>Montant et/ou Observations</b>
02/11/2016	Régie des Déchets Ménagers	Transfert d'une convention d'occupation du domaine public Le Haut Pied Blanc à Prin-Deyrançon	Transfert de la convention au profit de la société Cellnex France
10/02/2017	Développement et Aménagement Economiques	Pépinière d'entreprises du Niortais - Contrat d'hébergement avec Madame Nathalie COINTRE, Sophrologue	Montant du loyer: 73,58 € HT/mois pour 1 an (soit du 1er février 2017 au 31 janvier 2018)
10/02/2017	Médiathèques et Lecture Publique	Adhésion à l'Association des Ludothèques Françaises	Montant de la cotisation annuelle: 70 €
17/02/2017	Déchets Ménagers	Utilisation de la plateforme de nettoyage de la commune de Prahecq	1 500,00 €/an pour 3 ans
24/02/2017	Développement Economique	ZAE La Fiée des Lois - Etablissement d'une convention de servitude avec GEREDIS Deux-Sèvres pour l'édification d'une armoire de coupure de réseau	/
01/03/2017	Patrimoine, Logistique, Energies	Convention de location entre le SIEDS et la CAN - Immeuble 7 et 9 rue du Musée à Niort	Montant de la redevance d'occupation : 85 000 € hors charges/an
02/03/2017	Développement et Aménagement Economiques	Pépinière d'Entreprises du Niortais - Contrat d'hébergement avec la SARL ZAP VENISE VERTE (ZAP 79), nom d enseigne LE P'TIT ZAPPEUR	Montant du loyer: 183,94 € HT/mois pour 1 an (du 1er mars 2017 au 29 février 2018)

02/03/2017	Développement et Aménagement Economiques	Pépinière d'Entreprises du Niortais - Contrat d'hébergement avec la Société ATHLETICO INGENIERIE	Montant du loyer: 73,58 € HT/mois pour 1 an (du 1er mars 2017 au 29 février 2018)
02/03/2017	Développement et Aménagement Economiques	Pépinière d'Entreprises du Niortais - Contrat d'hébergement avec la S.A.S. ACTIFORCES	Montant du loyer: 73,58 € HT/mois pour 1 an (du 1er mars 2017 au 29 février 2018)
07/03/2017	Technologies de l'Information	Adhésion de la CAN à l'Association "Coter Club" au titre de l'année 2017 (Veille et sensibilisation sur les thématiques TIC pour les collectivités Territoriales)	Montant de l'adhésion: 480,00 € TTC
10/03/2017	Patrimoine, Logistique, Energies	Contrat de prestation de surveillance/gardiennage/intervention sur alarme	Montant surveillance/gardiennage sur site en cas de problème: 22,00 € HT/h Montant de l'intervention sur alarme: 55,00 € HT Montant de la prise en compte de clefs: 10,00 € HT/mois Prestations du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017
10/03/2017	Médiathèques et Lecture Publique	Convention pour mise à disposition gratuite de l'auditorium Martin-Beaulieu auprès de l'association post scriptum le samedi 25 février 2017	/
15/03/2017	Développement et Aménagement Economiques	Adhésion et versement de la cotisation de la CAN à l'Association "Réseau des Territoires pour l'Economie Solidaire - RTES" pour l'année 2017	Montant de la cotisation pour l'année 2017: 800,00 €
22/03/2017	Affaires Juridiques	Consultation juridique en matière de ressources humaines - Contentieux n°1601817-3	Montant forfaitaire des honoraires: 2 000,00 € HT le 1er mémoire, 1 000,00 € HT chaque mémoire supplémentaire, 500,00 € HT

24/03/2017	Affaires Juridiques	Consultation juridique en matière de ressources humaines - Dossier n°1700331-3	Montant forfaitaire des honoraires: 2 000,00 € HT le 1er mémoire, 1 000,00 € HT chaque mémoire supplémentaire, 500,00 € HT
24/03/2017	Développement et Aménagement Economiques	Tourisme - Adhésion à l'association des Villes et Pays d'Art et d'Histoire et des sites patrimoniaux "Sites et Cités remarquables"	Montant de la cotisation pour l'année 2017: 4 400 € TTC
24/03/2017	Développement et Aménagement Economiques	Pépinière d'Entreprises du Niortais - Contrat d'hébergement avec la S.A. OFI ASSET MANAGEMENT	Montant du loyer: 183,94 € HT/mois pour 1 an (du 1er avril 2017 au 31 mars 2018)
24/03/2017	Technologies de l'Information	Adhésion de la CAN à "IDEAL CONNAISSANCES" pour un abonnement au réseau TIC au titre de l'année 2017	Montant de l'adhésion pour 2017 : 1 130,00 € TTC
24/03/2017	Médiathèques et Lecture Publique	Convention pour mise à disposition gratuite de ressources pédagogiques de l'unité pédagogique développement durable de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle	/
28/03/2017	Développement Economique	Convention de mise à disposition d'immeubles ruraux situés sur la commune de Sciecq à la SAFER Poitou-Charentes	Montant de la redevance: 129,50 €/an à compter du 1er janvier 2017 jusqu'au 31 décembre 2022
31/03/2017	Affaires Juridiques	Consultation juridique en matière de ressources humaines - Contentieux n°1700505-3	Montant forfaitaire des honoraires: 2 000,00 € HT le 1er mémoire, 1 000,00 € HT chaque mémoire supplémentaire, 500,00 € HT
04/04/2017	Médiathèques et Lecture Publique	Convention pour mise à disposition gratuite de jeux de la médialudothèque auprès de l'Association des Amis de Coudray-Salbart à Echiré les 16 et 17 avril 2017	/
04/04/2017	Développement et Aménagement Economiques	Pépinière d'Entreprises du Niortais - Contrat d'hébergement avec la S.A.S. WEKEY	Montant du loyer: 73,58 € HT/mois pour 1 an (du 1er avril 2017 au 31 mars 2018)

12/04/2017	Déchets Ménagers	Autorisation de demande de permis de démolir de l'ancienne usine d'incinération des ordures ménagères - Site de Souché	/
12/04/2017	Communication Externe	Niort Expo 2017 - Location de stands auprès de la SAS PUZZLE Centre	Montant de la location: 1 838,40 € TTC

Date de dépôt de la décision en Trésorerie	Services	Titre	Montant et/ou Observations
13/02/2017	Finances	Modification de la régie de recettes de la médiathèque de la mare aux loups à Saint-Gelais	/
13/02/2017	Finances	Modification de la régie de recettes de la médiathèque Claude DURAND à Mauzé-sur-le-Mignon	/
13/03/2017	Finances	Modification de la régie de recettes de la médiathèque Pierre Henri Mitard à Usseau	/
28/03/2017	Finances	Modification de la régie de recettes pour la base nautique du Lidon à Saint-Hilaire-la-Palud	Regroupement des régies des bases nautiques sous le titre "Régie de recettes bases nautiques". Le régisseur et le mandataire suppléant percevront une indemnité de responsabilité dont le taux est précisé dans l'acte de nomination selon la réglementation en vigueur.
31/03/2017	Finances	Nomination d'un régisseur et d'un mandataire suppléant pour la régie de recettes des bases nautiques	Montant de l'indemnité de responsabilité: 110 €/an